

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
13966

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Contrat départemental de développement et d'aménagement 2018/2020 - Tranche 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2018/2020 envisagé par la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2018

▪ CREATION D'UN ESPACE MUSEAL

La commune envisage la création d'un espace muséal et culturel en cœur de ville. Ce bâtiment regroupera une médiathèque, un musée de l'histoire de la navigation maritime sur les côtes méditerranéennes et les collections du musée Baroncelli.

Le montant de l'opération, prévue de 2018 à 2019 est estimé à 3 381 600 €HT dont 1 100 000 €HT au titre de la tranche 2018.

Pour ce projet, la commune pourrait bénéficier d'une subvention de 613 200 € de la Région.

La subvention départementale est fixée à 2 028 960 € dont 660 000 € pour la tranche 2018.

▪ ACCESSIBILITE TOURISITIQUE DU CENTRE-VILLE : AMENAGEMENT DE L' AIRE DE STATIONNEMENT DES LAUNES ET DU CHEMIN DES MACREUSES

La commune envisage de réaliser des aménagements urbains et paysagers de la Rue des Messorgues jusqu'à la rue de l'Étang. Le projet prévoit de traiter les raccordements des aménagements sur les carrefours existants, l'embellissement des voies avec la réfection complète des réseaux d'éclairage public, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de favoriser les circulations dites « douces ».

Le montant de l'opération, prévue de 2018 à 2019 est estimé à 2 100 000 €HT dont 800 000 €HT au titre de la tranche 2018.

Pour ce projet, la commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale est fixée à 1 260 000 € dont 480 000 € pour la tranche 2018.

- ACQUISITION DE GROS ENGIN DE VOIRIE ET DE DEUX ASPIRATEURS ELECTRIQUES DE DECHETS URBAINS

Dans le cadre de son programme de propreté urbaine, la commune prévoit l'acquisition d'une balayeuse pour les services municipaux destiné prioritairement à l'entretien des rues et places du village.

Elle envisage également l'acquisition de matériels électriques destinés aux services municipaux en charge de la propreté urbaine dans la perspective d'une maîtrise accrue de la consommation énergétique, d'une diminution des nuisances sonores et d'une réduction de la consommation de carburant et donc de rejet de CO2.

Le montant de l'opération, prévue de 2018 à 2020 est estimé à 329 940 €HT dont 129 940 €HT au titre de la tranche 2018.

Pour ce projet, la commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale est fixée à 197 964 € dont 77 964 € pour la tranche 2018.

- AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La commune prévoit la réhabilitation de l'éclairage public extérieur du complexe sportif « Marius Aillet », des rues de la Ferrade et Roger Delagnes ainsi que des Arènes avec un traitement particulier apporté à la qualité de l'éclairage public grâce à l'utilisation des ampoules LED qui permettront un meilleur confort d'éclairage avec une maîtrise accrue de la consommation d'énergie.

Le montant de l'opération, prévue en 2018 est estimé à 167 162 €HT.

Pour ce projet, la commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale est fixée à 100 297 €

Projets prévus à partir de 2019

- ACCUEIL TOURISTIQUE EN ENTREE DE VILLE : AMENAGEMENT DU PARKING DES SALICORNES POUR LES BUS ET VEHICULES LEGERS

Ce projet d'aménagement a pour objectif de répondre aux besoins de stationnement croissants en valorisant l'entrée principale des Saintes-Maries-de-la-Mer par un environnement paysager de qualité.

Le montant de l'opération, prévue de 2019 à 2020 est estimé à 874 200 €HT.

Pour ce projet, la commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale est fixée à 524 520 €

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2018/2020 s'élève à 6 852 902 €HT dont 2 197 102 €HT pour la tranche 2018. La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 4 111 741 € dont 1 318 261 € pour la tranche 2018, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

